

N° emploi type : A1B45

Intitulé de l'emploi type : Ingénieur de recherche en centre d'expérimentation animale

Identification du poste

Nature du concours : Concours externe

Corps : Ingénieur de recherche de 1^{ère} classe

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : A – Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement

Famille professionnelle : Expérimentation et production animales

Localisation du poste

Etablissement : Université de Tours, UFR Médecine

Composante ou service : Plateforme Scientifique et Technique Animaleries (PST-A)

Nombre de poste offert : 1

Activités essentielles

1. Gestion des animaleries

1.1. Assurer la gestion administrative de la PST-A de l'Université

Assurer le bon fonctionnement de la PST-A de l'université, c'est à dire de mettre en place une harmonisation du fonctionnement des différentes animaleries centralisées, la mutualisation des personnels, gérer les relations avec les utilisateurs et assurer les orientations, le suivi et l'exécution du budget. Orienter les axes de développement structurels des animaleries en interaction avec les plateformes d'imagerie et garantir les calendriers d'utilisation de ces structures.

1.2. Assurer la responsabilité réglementaire des Animaleries Centralisées des UFR de Médecine et de Pharmacie
Il s'agit 1) de mettre en place des règles d'utilisation des animaleries ; 2) d'assurer la responsabilité quotidienne des activités liées aux animaleries (activités internes liées aux soins des animaux, activités en lien avec les équipes utilisatrices), 3) d'encadrer les activités des coordonnateurs techniques et des techniciens animaliers, 4) de mettre ses compétences techniques (expérimentation) au service des équipes utilisatrices, 5) de gérer les relations avec les utilisateurs 6) Encadrer l'équipe PST-A composée de 7 personnes

1.3. Echanger avec les instances réglementaires relatives aux animaleries

Interagir avec les tutelles et les instances de contrôle des animaleries telles que le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Direction Départementale de la Protection des Populations ainsi que le vétérinaire référent.

Participer au comité d'Ethique en Expérimentation Animale mixte (INRA/Université) du Val de Loire (CEEA VdL) et donner les orientations de la Structure Bien Être Animal (SBEA) de l'Université de Tours.

1.4. Représenter le Doyen pour le Comité de Pilotage du Bâtiment M de l'UFR Médecine

Gérer au quotidien, avec les Personnes Compétentes en Radio Protection, le Bâtiment M qui héberge les animaleries centralisées de l'UFR, une zone « radio » et AERODRUG (une structure privée partenaire, hébergée par l'Université) – Garantir le fonctionnement réglementaire de structures techniques relevant de diverses autorités de contrôle (MESR, ASN, DDPP, Ministère de l'Agriculture) – Encadrer les personnels d'entretien

2. Enseignement

2.1 Promouvoir, organiser et participer aux formations réglementaires liées à l'expérimentation animale de Niveaux 'Concepteur' et 'Praticiens' permettant d'encadrer des protocoles et de pratiquer l'expérimentation animale.

2.2. Organiser et participer à l'enseignement pratique de DU Universitaires au sein de l'animalerie.

2.3. Encadrer des étudiants, personnels utilisateurs de la PST-A, et stagiaires

3. Recherche

3.1 Développer l'expertise technique et zootechnique de la PST-A pour accompagner les chercheurs dans leurs protocoles

3.2 Assurer la direction de prestations de services effectuées pour les entreprises
Il s'agit 1) de « monter » des protocoles expérimentaux en relation avec les industriels ; 2) de coordonner la mise en place et la réalisation de ces protocoles (gestion et suivi des expérimentations, encadrement des personnels intervenant dans les projets, participation aux expérimentations) ; 3) d'assurer la responsabilité au quotidien du travail fourni ; 4) de finaliser les études par la rédaction des rapports et le compte rendu aux partenaires

3.3 Développer des modèles alternatifs à l'expérimentation animale dans le cadre d'études pré-animales

3.4 Veille technique et scientifique concernant les animaleries et les modèles de recherche s'y rapportant

Compétences requises

Savoir

- Connaissances en biologie générale, en anatomie, en physiologie, pathologies animales, en produits pharmaceutiques, et en statistiques.
- Connaissance approfondie des principes éthiques et des réglementations européennes et françaises afférentes aux animaleries et aux protocoles expérimentaux
- Connaissance des réglementations afférentes aux domaines « hygiène et sécurité » et « radioprotection »
- Connaissance en systèmes d'imageries (scintigraphie, luminescence, etc...)
- Connaissance dans le domaine respiratoire et dans les aérosols

Savoir – faire

- Gestion des personnels et organisation de services
- Expérimentation animale - niveau 'concepteur' sur plusieurs espèces dont les primates.
- réalisation de protocole à base d'imagerie.
- travail en zones spécifiques (zones contrôlées par exemple)
- montage et gestion de protocoles expérimentaux
- traitement des données.
- rédaction d'articles
- enseignement, formation, encadrement
- Interaction avec les industriels
- Recherche de financement
- Montage de projet de recherche
- Rédaction de brevets
- Rédaction de devis

Savoir – être

- Sens des responsabilités
- Maturité scientifique
- Sens de la médiation
- Curiosité intellectuelle
- Dynamisme et réactivité
- Transversalité
- Relation public/privé
- Gestion de la confidentialité

Environnement et contexte de travail

Conditions particulières d'exercice : Déplacement à l'étranger, travail le week-end, travail en A2 et en zone contrôlée

Date et Signature du Directeur d'UFR ou du Responsable de Service :

Le Directeur Général des Services

Pierre GABETTE



